

- [Imprimé R Micro Entrepreneur à télécharger](#) (2 feuillets à compléter et signer)

**Sur l'imprimé :**

- la date de début d'activité doit correspondre à la date indiquée lors de la déclaration initiale : soit entre 2009 et le 18/12/2014.
- le libellé de l'activité doit être le même. Si l'activité ou l'adresse ont changé, merci de nous contacter pour effectuer un dossier de modification, si nécessaire, avant cette régularisation (gratuit).

- Avis de Situation au Répertoire Sirene** à jour – à télécharger sur le site Internet de l'INSEE : <http://avis-situation-sirene.insee.fr/avisitu/>

Si la déclaration initiale a été faite sur le site Internet lautoentrepreneur.fr

- Copie de la déclaration initiale.

POUR LA PERSONNE

- Photocopie* carte d'identité (**recto verso**) **ou** passeport en cours de validité **ou** extrait d'acte de naissance (de moins de 3 mois) **ou** copie du livret de famille daté et certifié conforme.
- Déclaration sur l'honneur de non condamnation pénale avec filiation datant de moins de 3 mois en original (**ci-jointe à compléter**)
- Si marié(e) SANS contrat** : - Attestation du conjoint commun en biens (ci-jointe à compléter)
- **8,45 €** par chèque à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce
- Si conjoint collaborateur (marié ou pacsé)** : Copie du livret de famille certifié conforme, **ou** extrait acte mariage ou justificatif du PACS.
- Si hors Union Européenne** : copie carte de séjour où il est indiqué l'autorisation de travailler **ou** carte de commerçant étranger (à demander à la Préfecture).
- Si activité réglementée (*ex : licence 4*) :

POUR L'ETABLISSEMENT

SI CREATION

- Copie du bail
 - ou Attestation notariée de propriété ou titre de propriété
 - ou Autorisation du propriétaire
 - ou Justificatif de domicile : avis de taxe foncière, copie quittance EDF au nom du créateur.

SI ACHAT

- Copie de l'acte de cession
- Copie du bail
- Insertion dans un **Journal d'Annonces Légales** (fournir la page entière) OU attestation de parution + texte de parution
- Chèque de **70.00 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce

SI LOCATION GERANCE

- Copie du contrat de location-gérance
- Insertion dans un Journal d'Annonces Légales (fournir la page du journal)
ou Attestation de parution + texte de parution
- Chèque de **70.00 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce

➔ En dehors du choix d'une option « SERVICE + ou Guichet Unique » (cf. tableau en annexe),
il ne sera fait aucune photocopie de vos documents par nos services

Offre d'accompagnement par le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) (* voir tableau en annexe)

- Mission de Service Public : Gratuit** : vous constituez seul votre dossier et le transmettez au CFE.
- Option 1 * :** **70 €** **Service + - Accompagnement personnalisé en rendez-vous**
- Option 2 * :** **120 €** **Si Création d'entreprise – Guichet Unique - Activités réglementées :**
Accompagnement personnalisé en rendez-vous